



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-113289>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **25-113289**

Fournitures

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Mairie de Villeneuve d'Ascq

**Correspondant :** Caudron GERARD, Maire de Villeneuve d'Ascq

**Adresse :** Hôtel de Ville, Place Salvador Allende, Service Marchés Publics, B.P. 80089 59652 Villeneuve D'Ascq

**Coordonnées :**

Téléphone : 0320435070

Télécopieur : 0320670767

Courriel : [marches-publics@villeneuve-d'ascq.fr](mailto:marches-publics@villeneuve-d'ascq.fr)

Adresse internet : <http://www.villeneuve-d'ascq.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info/avis/index.cfm?IDS=3928>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Acquisition de livres, CD, DVD et vinyles - relance lot 1 BD adultes/jeunesse (nouveau, fonds, office)

**Lieu de livraison :** 1 rue Jean Vilar, 59650 Villeneuve d'Ascq

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** La présente consultation concerne un marché d'acquisition de livres, CD, DVD et vinyles- relance lot 1 BD adultes/jeunesse (nouveau, fonds, office) - Procédure adaptée ouverte, article R2113-7 du Code de la commande publique. Le marché est passé sous la forme d'un accord-cadre avec un maximum en valeur. La consultation n'est pas allotie. Le besoin du pouvoir adjudicateur est détaillé dans le Cahier des clauses techniques particulières

### Section 5 - Conditions relative au marché

### Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Renvoi au règlement de la consultation

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure :** procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :** 07/11/2025 à 17:00

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 25S0048  
**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info/avis/index.cfm?IDS=3928> Type de marché de Fournitures : Marchés réservés : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille, 5 Rue Geoffroy Saint Hilaire , CS62039 59014 Lille Tél : 0359542342 Fax : 0359542445 Mel : [greffe.ta-lille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lille@juradm.fr) Web : <http://lille.tribunal-administratif.fr/> Organe chargé des procédures de médiation : Préfecture de Meurthe et Moselle, 1 rue du Préfet Claude Erignac 54038 NANCY Tél : 0383342565 Fax : 0383342224 Mel : [caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr) Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Précision concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : En cas de référé précontractuel avant la conclusion du marché (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative - CJA-) ; En cas de référé contractuel, après la conclusion du marché (articles L.551-13 à L.551-23 du CJA) ; En cas de recours en contestation de la validité du contrat on en cas de recours pour excès de pouvoir, dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 10/10/2025